

# IMPÔT 2024

## Critères d'admissibilité au Programme des bénévoles

### Revenus maximaux

- une personne seule 35 000 \$
- un couple 45 000 \$
  - chaque personne à charge supplémentaire 2 500 \$
- un adulte avec un enfant 45 000 \$
  - chaque personne à charge supplémentaire 2 500 \$

### Types de revenus

- Les revenus d'intérêt ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.

### Les déclarations de revenu suivantes ne seront pas admissibles:

- un personne décédée;
- une faillite;
- ayant des gains ou des pertes en capital;
- ayant un revenu de travail indépendant inférieur à 1000 \$;
- ayant des dépenses d'emploi;
- ayant un revenu de location;
- monnaie virtuelle.

---

## NOTE

Si vous n'êtes pas admissibles pour le Service d'aide en impôt avec Programme des bénévoles, vous pouvez me voir (Marc Leblanc) pour en discuter.